SECURITAS

Zollikofen, le 7 juin 2021

Courrier A Plus

Palais des Nations
OHCHR/Special Procedures Branch
1211 Genève 10

Votre référence : AL OTH 186/2021

Mesdames, Messieurs,

Nous nous référons à votre courrier du 8 avril 2021 et prenons position comme suit à ce sujet :

1. Securitas SA et d'autres entreprises privées travaillent dans différents centres fédéraux pour requérants d'asile sur mandat du Secrétariat d'État aux migrations. Ces entreprises ont des obligations contractuelles envers la Confédération suisse.
2. Vos questions portent sur la situation et sur l'organisation dans ces centres pour requérants d'asile. Or, l'exploitation de ces centres ne relève pas de la responsabilité de Securitas SA ni d'autres entreprises privées. En effet, ce sont des institutions gérées par l'État et nous n'avons par conséquent aucun droit d'informer des tiers. Nous supposons que la Confédération suisse acceptera, le cas échéant, de répondre à vos questions.
3. Nous constatons que, dans certains cas, des procédures pénales sont en cours devant la justice suisse. Des actions ont été intentées en l'espèce contre des collaboratrices et collaborateurs d'entreprises privées, mais aussi contre des requérants d'asile.
4. Le système judiciaire suisse a bonne réputation : il examinera ces cas en toute indépendance et prononcera si nécessaire une condamnation ou un acquittement.
5. En tant que société employant des collaboratrices et collaborateurs prévenus, nous n'avons pas le droit de donner des renseignements à des tiers. Si nous le faisions, cela pourrait nuire aux procédures pénales en cours et, dans certaines circonstances, enfreindre le devoir de sollicitude de la société employeuse prévu par le droit du travail et dans les dispositions pertinentes du code suisse des obligations.

Nous sommes convaincus que d'éventuels manquements de l'exploitant ou des entreprises mandatées constituent des exceptions qui peuvent être corrigées.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Securitas SA

[redacted]

CEO du Groupe Securitas

[redacted]

Président du Comité directeur